

PROJET

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION FONDS DE TRAVAUX URBAINS (FTU)

Dossier à remplir par les services de la Ville

QUARTIER CONCERNE : Est - Ouest - Nord - Sud - Centre

TITRE DU PROJET : Aération de l'îlot rue de Flandres

ORIGINE DE LA DEMANDE FTU : Réunion publique / Groupe d'habitants / Association / Autre (à préciser)

- LES HABITANTS : Les habitants du Cul de Four

Nom et Prénom	Adresse	Téléphone et E-mail

- L'ASSOCIATION :

Nom de l'Association :	
Adresse :	Nom du référent du projet :
Téléphone : Télécopie :	Fonction dans l'association :
Date de création :	E-mail :

REFERENT TECHNIQUE DU PROJET : Meriem Lahmidi

DESTINATAIRE DE LA SUBVENTION FTU :

Nom du Service municipal	Adresse	Téléphone et E-mail
MQN	14 Place de la Fosse aux Chênes	03 20 28 10 60

(NE PAS REMPLIR)

Dossier reçu complet le :	Référence du projet : FTU /...../...../.....
---------------------------	--

DESCRIPTION DU PROJET

Action nouvelle

Action reconduite

PROBLEMES CONSTATES / CONSTAT A L'ORIGINE DE LA DEMANDE FTU (ce qui vous a amené à déposer une demande de subvention FTU) :

Le pôle ressource jeunesse Nord se situe au 135 rue de Flandres. Afin de répondre au manque d'équipement dédié à la jeunesse au Cul de Four, un pôle ressource jeunesse a vu le jour ainsi qu'un city stade (rue Turgot). Cependant, les habitants ne peuvent pas y accéder depuis la rue de Flandres. Les jeunes qui se trouvent au PRJ n'ont pas d'accès direct au city stade et vice versa.

CONTENU DESCRIPTIF DU PROJET :

La perméabilité entre le PRJ et le city stade est une demande des habitants. En effet, une étude avait été demandée à des étudiants en master aménagement public afin de réfléchir sur le futur équipement PRJ.

Les étudiants avaient alors mené des entretiens avec des jeunes du quartier ainsi que des habitants. Ce qui est ressorti de ces entretiens est l'enclavement du PRJ et le manque de perméabilité avec le reste du quartier.

Afin de résoudre cette problématique et ainsi permettre une visibilité et une déambulation sur l'ensemble des « espaces publics » autour du pôle jeunesse, il est proposé d'ouvrir le mur et la grille PRJ Nord.

Ce qui permettra le passage entre le PRJ vers la rue Turgot et de manière plus globale de faire mieux vivre cette parcelle aménagée pour le sport et la jeunesse.

Le projet consiste donc à démolir le mur entre le PRJ et le city-stade et la pose d'une nouvelle clôture.

OBJECTIFS (ce à quoi le projet doit permettre/aboutir) :

- Désenclaver les abords du PRJ
- Permettre une perméabilité et une meilleure visibilité des équipements
- Augmenter l'utilisation de la fréquentation des équipements

LIEU DE REALISATION :

135 rue de Flandres

RESULTATS ATTENDUS (expliquer comment le projet va participer à la vie du quartier, qu'est-ce qui laissera penser que le projet est réussi) :

- Une meilleure visibilité des équipements
- Une augmentation de la fréquentation des équipements
- Un désenclavement des abords du PRJ

Habitants consultés (riverains, conseils citoyens, associations de quartier, FPH, autres...) :
Les habitants du Cul de Four

PARTENAIRES OPERATIONNELS :

MQN, DGQCV

PARTENAIRES FINANCIERS :

Ville de Roubaix, la Région

CALENDRIER DU PROJET :

Été 2021 : pose des potelets

PHOTOS DU SITE A AMENAGER :

PHOTOS / DESSINS / ESQUISSES DU PROJET - DES EQUIPEMENTS... :

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Le plan de financement doit être :

- Equilibré : le total des dépenses doit être égal au total des recettes ;
- Accompagné de devis.

DEPENSES			RECETTES		
	Montant HT	Montant TTC		Montant HT	Montant TTC
Achat : Matières et Fournitures	20670.99	24805.19	Ville :	16097.99	20232.19
Services extérieurs : Location Entretien Maintenance Déplacements			Conseil Régional :	4573	4573
Charges de personnel			Autres recettes :		
Autres frais			Ressources propres :		
TOTAL	20670.99	24805.19	TOTAL	20670.99	24805.19

Temps bénévoles		Bénévolat	
Autres (à préciser)		Dons	
Total des valorisations		Total des valorisations	

SIGNATURE DU REFERENT TECHNIQUE DU PROJET :	Fait à Roubaix, le.....
--	-------------------------

CADRE RESERVE AU COMITE DE GESTION URBAINE DU FTU

RELEVÉ DE DÉCISION DU COMITÉ DE GESTION URBAINE DU FTU

Projet FTU

QUARTIER CONCERNE : Est - Ouest - Nord - Sud - Centre

Date du Comité de Gestion Urbaine du FTU :

Date de dépôt de la demande de subvention FTU :

TITRE DU PROJET :

Référence du projet : FTU /...../...../.....

NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE :

DÉCISION DU CGU DU FTU :

Favorable

Défavorable

A représenter (avec les éléments suivants) :

.....
.....
.....

- Montant de la subvention FTU accordé : euros (Total)

- Montant de l'acompte FTU accordé : euros

Bilan à transmettre pour le :

Remarques/Observations/Conditions de versement :

.....
.....

**Le –La Président(e) de séance
du Comité de Gestion Urbaine du FTU :**
Signature

SAVARINO & C^{ie}

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 23 000 EUROS

ENTREPRISE DE BATIMENT
—
CONSTRUCTION - RÉNOVATION
—

VILLE DE ROUBAIX
Division Maintenance
Hôtel de ville
59 100 ROUBAIX

Leers, le 4 mars 2021

DEVIS VDRBX N° 2021 / 011 / 013

Lot 11: Maçonnerie - Carrelages/Faïences

LIEU Futur Pôle Ressource jeunesse, 137 rue de Flandre - 59 100 ROUBAIX

OBJET Démolition du mur de clôture en fond de parcelle donnant sur le terrain de basket

Affaire suivie par M. L. CODRON

N°	DESIGNATION	U	Q	P.U.	P.Total
12.2.14.6.1.1	Barrière de sécurité installation et repliement. Poste repris pour clôture chantier	u	14	12,00 €	168,00 €
12.2.14.6.1.2	Location journalière.	j	196	1,80 €	352,80 €
12.2.14.7.1.1	Echafaudage installation et repliement, 30 jours de location ou d'immobilisation	m2	153,00	23,75 €	3 633,75 €
12.2.7.1.1.1	Coffrage bois ordinaire et droit. Poste repris pour protection dure des sols deux faces	m2	61,00	31,45 €	1 918,45 €
12.2.24.1	Main d'œuvre pour sciage de la maçonnerie en vue de réfection d'une tête, compris installation et repli du matériel	H	14	39,60 €	554,40 €
12.2.24.1	Main d'œuvre pour dépose du grillage en surélévation	H	2	39,60 €	79,20 €
12.2.1.1.1.1.2	Démolition des couronnements de mur en béton non armé.	m3	0,700	170,95 €	119,67 €
12.2.1.1.1.1.1	Démolition tous matériaux pleins mur en maçonnerie	m3	37,000	148,75 €	5 503,75 €
12.2.22.1	Descente et sortie de gravois	m3	52,000	21,85 €	1 136,20 €
12.2.22.2	Chargement et transport à la décharge à moins de 20 km	m3	52,000	50,40 €	2 620,80 €
12.2.1.6.2.2.1	Droits de décharges grandes villes.	m3	52,000	31,50 €	1 638,00 €
12.2.17.3.1.2	Mur en brique pleine unie de 22 cm d'épaisseur (briquettes de 6 x 11 x 22). Pour reprise angle et tête de mur en 34	m2	1,40	278,30 €	389,62 €
12.2.24.1	Main d'œuvre complémentaire pour exécution de maçonnerie en relance	H	30	39,60 €	1 188,00 €
12.2.7.2.1.1	Coffrage bois ordinaire et droit pour longrine béton	m2	29,60	37,40 €	1 107,04 €
12.2.7.2.2.1	Acier HA, toutes sections confondues.	kg	131	5,40 €	707,40 €
12.2.6.2.1	Filantes de section courante. (M3)	m3	2,700	256,90 €	693,63 €

SIÈGE SOCIAL : 78, RUE DU CHATEAU D'EAU 59115 LEERS - e.mail : sarl.savarino@wanadoo.fr - TÉLÉPHONE : 03 20 82 07 66 - FAX 03 20 02 99 49
C.C.P . LILLE 8 415 33 E - R.C . 334 709 854 RCS ROUBAIX-TOURCOING - SIRET FR 27 334 709 854 000 23 - N.A.F. 4399 C
TVA FR 27 334 709 854

EN CAS DE RÉGLEMENT APRÈS LA DATE DE PAIEMENT INDIQUÉE SUR LA FACTURE, DES PÉNALITÉS SERONT APPLIQUÉES (1,5 FOIS LE TAUX DE L'INTÉRÊT LÉGAL).

N°	DESIGNATION	U	Q	P.U.	P.Total
12.2.23.2	Nettoyage de chantier compris accès	m2	102,00	4,08 €	416,16 €
			Total marché		22 226,87 €
			Rabais	-7%	-1 555,88 €
			Montant H.T.		20 670,99 €
			T.V.A.	20%	4 134,20 €
			Montant T.T.C.		24 805,19 €
	ARRETE A LA SOMME DE VINGT QUATRE MILLE HUIT CENT CINQ € 19 Cts				

Fait à Leers, le 4 mars 2021

SAVARINO et CIE
SARL au capital de 23 000 €
CONSTRUCTION - RENOVATION
78, rue du Château d'Eau
59115 LEERS - Tél. 03 20 82 07 66
SIRET 334 709 854 00023 - NAF 452 V